

République Française

Département de l'Aube

DELIBERATION
CONSEIL MUNICIPAL
Commune de Mesnil-Saint-Père

SEANCE DU 29 MARS 2024

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
11	10	10 + 1 pouvoir

Date de convocation 18 mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf mars à dix-neuf heures, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu Salle de la Mairie, sous la présidence de **Pascal HENRI**, maire.

Présents : **BERTOUT Emilie, BOUILLET Francis, BREVOT Gérard, COLLOT Françoise, CROIX Mylène, HENRI Pascal, LOYER Gilles, NICOLLE François, PRIEUR Brice, VANDERHOEVEN Sylvie.**

Absents : .

Représentés : **GAURIER Jacques à BERTOUT Emilie.**

Madame BERTOUT Emilie a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Vote du Compte Administratif
N° de délibération : 10_2024

L'article L 1612-12 du code général des collectivités territoriales précise que l'arrêté des comptes de la commune est constitué par le vote de l'assemblée délibérante du compte administratif présenté par le maire, avant le 30 juin de l'année suivant l'exercice comptable concerné.

Entendu l'exposé de monsieur le Maire du compte administratif de l'exercice 2023, et après en avoir délibéré, considérant que monsieur Pascal Henri, maire, s'est retiré pour laisser la présidence à Monsieur François NICOLLE, 1er Maire Adjoint, pour le vote du compte administratif,

Le conseil municipal, décide, à l'unanimité, d'approuver le compte administratif 2023 dont les résultats sont les suivants :

	FONCTIONNEMENT	
	Dépenses	Recettes
Résultats au 31/12/2023	395 519	506 920

Report 2022	0	372 685
Cumul au 31/12/2023	395 519	879 605
Résultat de la section fonctionnement au 31/12/2023		
	INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes
Résultats au 31/12/2023	150 057	183 232

Report 2022	-11 102	0
Cumul au 31/12/2023	138 955	183 232
Restes à réaliser 2023	442 478	321 934
Résultat de la section d'investissement au 31/12/2023		
RÉSULTATS CUMULÉS 2023	581 433	505 166

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Affiché le 3 avril 2024
Pascal HENRI,
Maire



Pascal HENRI
2024.04.04 14:35:05 +0200
Ref:6277336-9390438-1-D
Signature numérique
le Maire